

Centre d'expertise en santé de Sherbrooke (CESS)
Questions et réponses sur le questionnaire et son usage :

Est-ce que c'est valide si c'est l'aidant qui répond aux questions ?

Oui, d'autant plus qu'il connaît bien la personne âgée et ce qu'elle répondrait. Par exemple un responsable d'une résidence pour personnes âgées autonome peut également répondre pour une personne âgée, à la condition qu'il la connaisse bien et sache ce qu'elle répondrait. La meilleure source d'information demeure cependant la personne âgée elle-même.

Question 1 : Avez-vous 85 ans et plus ?

Il est bien connu que les très âgés se retrouvent davantage en perte d'autonomie que les moins âgés. Mais à partir de quel âge peut-on vraiment dire qu'il y a un très grand risque? À partir de 80 ans? 90 ans? 82 ans? Avec les données de l'étude, la barrière des 85 ans s'est avérée la plus fortement associée à la perte d'autonomie modérée à grave. Mais cela ne constitue seulement qu'un facteur de risque supplémentaire, il ne signifie pas que le questionnaire est réservé aux personnes de 85 ans et plus, au contraire, il s'adresse aux personnes de 60 ans et plus. Une personne de 72 ans qui présente 4 autres réponses positives est davantage en perte d'autonomie qu'une personne de 90 ans qui n'a qu'une seule réponse positive au questionnaire.

Question 2 : Sexe masculin ?

Il est scientifiquement reconnu que les hommes sont moins autonomes que les femmes pour certaines tâches domestiques. Cela a été vérifié également dans cette étude, le fait d'être un homme est fortement associé à la perte d'autonomie modérée à grave.

Question 3 : ...limiter vos activités

Si la personne ne comprend pas ce terme, « ralentir vos activités » peut être utilisé comme formulation.

Question 4 : ... vous aider régulièrement

Si la personne demande ce que l'on veut dire par régulièrement, c'est sa définition de «régulièrement » qui compte, lui demander « pour vous, régulièrement veut dire toutes les semaines ou tous les jours? Si elle dit 'toutes les semaines', lui poser alors la question en la formulant : « Avez-vous besoin de quelqu'un pour vous aider toutes les semaines? »

Conclusion :

- Le repérage par le questionnaire lors d'un contact avec des intervenants constitue une occasion d'effectuer une avancée très novatrice en termes de santé publique;
- cela répond à un besoin d'utiliser un outil validé sur le territoire et efficace pour repérer les personnes âgées vulnérables, fragiles...
- cela constitue une occasion privilégiée d'identifier ces personnes vulnérables avant qu'elles ne soient trop avancées dans le processus de perte d'autonomie, augmentant ainsi le potentiel d'intervention;
- on peut alors les orienter vers une évaluation plus approfondie qui déterminera les soins et services requis.